



JULIE SAN CONSEIL

NOVEMBRE 2025

# NEWSLETTER



## LE DON, C'EST MAINTENANT OU JAMAIS !

### RECEVOIR DES DONS, c'est simple mais c'est à formaliser

Une association Loi 1901 peut selon la nature recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux aux donateurs PRO et PRIVÉ afin de leur permettre de défiscaliser leur DON.



Le report des DONS perçus en 2025 doit se faire sur le site [www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons) dans les 3 mois qui suivent la clôture.

Un don peut se faire sous 3 formes :

- Don en numéraire
- Don en nature
- Don en compétence ou renonciation au remboursement pour les bénévoles.

Le formulaire de réception de don aux entreprises se trouve [ici](#)



### VERSER DES DONS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

En tant que **Professionnels**, vous pouvez verser jusqu'à **0,05% de votre CA dans la limite de 20 000 euros**, c'est du MECENAT d'entreprise sans contrepartie.

En tant que **Particuliers**, le projet de loi de finances pour 2026 prévoit le doublement (**de 1 000 € à 2 000 €**) du plafond de la réduction d'impôt de 75 % pour don à un organisme d'aide aux personnes en difficulté (repas, soins, logement), pour les autres organismes, **le taux est de 66%**.

Le projet de loi prévoit que la mesure s'appliquera aux dons effectués à partir **du 14 octobre 2025 dans la limite de 20% du revenu global** (reportable sur 5 ans).



Dans la vraie vie, cela permet de soutenir des associations, de préférence locales avec des missions qui vous portent à cœur : cela peut être les clubs sportifs de vos enfants, l'association de l'amicale des Pompiers de votre commune, l'associations des Roses poudrées de VLN pour les actions Octobre Rose, ect !



JULIE SAN CONSEIL

NOVEMBRE 2025

# NEWSLETTER



**À NE PAS MANQUER  
CÔTÉ PRO**



## DISPOSITIF CEDRE 2026 ! AVANT LE 12 DÉCEMBRE 2026

Intégré à la **gamme CEDRE**, ce dispositif soutenu à 100 % par la Région Sud accompagne les entreprises régionales dans leur transition écologique et leur engagement RSE et vous propose :

- **Un accompagnement par un expert à l'élaboration d'un diagnostic** puis d'un plan d'actions de trois ans portant sur la RSE et la transition écologique
- **Un suivi semestriel par l'expert RSE** tout au long du parcours avec une orientation vers des dispositifs d'aides adaptés
- **Des temps collectifs** (rencontres territoriales, webinaires, rencontre annuelle de la communauté, visites d'entreprises, etc.) pour partager vos bonnes pratiques
- **Une possible subvention d'investissement pouvant aller jusqu'à 100 000 €** pour vos projets à fort impact environnemental (matériel de production, projet RSE)

**L'accompagnement proposé est financé à 100% par la Région PACA**



**À NE PAS MANQUER  
CÔTÉ ASSOCIATION**

## CAMPAGNE SUBVENTION DEPARTEMENT EN VAUCLUSE

Les clubs concernés SPORT ET CULTURE pourront bénéficier d'une subvention d'investissement ET/OU manifestation pour la campagne 2026 au niveau du département.

**DATE LIMITE DE DEPOT : le 15 DECEMBRE 2025, nous recevons vos demandes dès maintenant !**

## CAMPAGNE SUBVENTION DEPARTEMENT ET AGGLO METROPOLE BOUCHES DU RHONE

Les clubs concernés SPORT ET CULTURE pourront bénéficier d'une subvention d'investissement ET/OU manifestation pour la campagne 2026.

**DATE LIMITE DE DEPOT : le 30 JANVIER 2026, nous recevons vos demandes dès maintenant !**



**Et si c'était votre tour cette année ? Contactez nous : [juliesanconseil@gmail.com](mailto:juliesanconseil@gmail.com)**



JULIE SAN CONSEIL

NOVEMBRE 2025

# NEWSLETTER



NOUVEAU SITE INTERNET POUR DÉCOUVRIR ET PROFITER DE  
NOS FORMATIONS CERTIFIÉES QUALIOPI : [WWW.JULIESANCONSEIL.COM](http://WWW.JULIESANCONSEIL.COM)

A travers les conseils et recherches de subvention, l'entreprise Julie San Conseil propose aussi des formations. Ces dernières vous permettront de vous former sur différents sujets afin d'être le plus efficace possible et ainsi développer votre entité. Parmi ces formations, vous pouvez retrouver 5 types de formation :

Voir les formations

...

Et vous, connaissez-vous le montant de votre BUDGET de formation 2025 ?

Moi, oui.... Si vous me faites passer par retour de mail votre « Attestation de Formation Professionnelle » disponible sur votre espace URSAFF, alors je vous informe du montant de celui-ci. **Cela va de 650 euros à plus de 5 500 euros.....alors on fonce !**

- 1. Téléchargez votre attestation de contribution de formation pro ou le demander à votre service comptable**
- 2. Vont figurer le montant cotisé (souvent compris entre 1 et 200 euros par an) et le nom de votre OCPO de référence.**
- 3. Déterminons ensemble votre budget de formation : ex : 13 euros de cotisations sur l'année 2024 avec une activité de commerçant (AGEFICE) donne droit à un budget de formation de 3000 euros !**

ALORS ET VOUS ?

» A DÉCOUVRIR LORS DE LA PROCHAINE INFO VEILLE.... «

LES AIDES POUR LES ASTUCES DE FIN D'ANNÉE POUR  
PRÉPARER LA DÉCLARATION DE REVENUS....



JULIE SAN CONSEIL

NOVEMBRE 2025

# NEWSLETTER

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS AFIN DE MIEUX COMMUNIQUER,  
SI VOUS AVEZ ÉTÉ SATISFAIT DE MON ACCOMPAGNEMENT, DES CONSEILS  
REÇUS, DES SUBVENTIONS OBTENUES, PRENEZ 2 MINUTES DE VOTRE TEMPS  
ET LAISSEZ VOTRE AVIS EN [CLIQUANT ICI](#)

Merci

Visitez notre site et retrouvez plein d'astuces sur  
[www.juliesanconseil.com](http://www.juliesanconseil.com)  
ou en scannant le QR Code ci-après :



Au plaisir de vous accompagner !  
[juliesanconseil@gmail.com](mailto:juliesanconseil@gmail.com) | 06 31 41 51 38  
Julie et Roxane